

## **Pourquoi une Conférence des Ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information ?**

Dans la poursuite de son objectif statutaire en faveur d'une plus grande unité de ses Etats membres, en particulier en matière de liberté d'expression et de son corollaire, la liberté des médias, en ligne comme hors ligne, le Conseil de l'Europe est constamment confronté à de nouveaux défis. Les technologies de l'information et de la communication se développent rapidement et leur impact sur nos sociétés est considérable. Tous les jours, de nouveaux problèmes touchants les droits de l'homme et la démocratie apparaissent dans la société de l'information.

Pour anticiper les évolutions dans le domaine des médias et les aborder, le Conseil de l'Europe organise régulièrement des conférences à un niveau ministériel. Après sept conférences sur les politiques des médias de masse et une sur les médias et les nouveaux services de communication, c'est la Serbie qui accueille maintenant la Conférence des ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information sur le thème :

### ***LIBERTE D'EXPRESSION ET DEMOCRATIE A L'AGE NUMERIQUE – Opportunités, droits et responsabilités.***

Cette Conférence offre aux ministres l'occasion de se rencontrer et de débattre de sujets particulièrement préoccupants pour les politiques européennes et qui ont un impact direct sur la viabilité démocratique sur notre continent. Elle abordera les opportunités mais aussi les problèmes en liens avec la liberté d'expression et d'autres droits et libertés fondamentaux concernant l'internet, son ouverture et sa gouvernance.

Les discussions porteront aussi sur la persistance du rôle essentiel des normes en matière de médias dans les démocraties pluralistes à l'âge numérique, avec pour objectif de tester la pertinence des valeurs fondamentales des médias élaborées par le Conseil de l'Europe au cours des dernières décennies dans un contexte de convergence accrue.

Le phénomène de harcèlement, de privation de liberté, voire d'assassinat de journalistes et d'autres personnes qui remplissent des fonctions similaires est un problème grave et scandaleux particulièrement important, en Europe aussi. La Conférence abordera également cette situation et discutera de la valeur ajoutée du Conseil de l'Europe et de sa politique, en étroite collaboration avec ses Etats membres et la communauté internationale.

L'incitation à la violence et à la haine, en particulier en ligne, est un sujet de préoccupation partagé dans toute l'Europe. Le Conseil de l'Europe et ses Etats membres sont activement engagés dans le développement de normes et de mesures pratiques pour lutter contre ces phénomènes qui menacent nos valeurs communes.

La Conférence ministérielle se tiendra à **Belgrade, du 7 au 8 novembre 2013**. A côté des tables rondes ministérielles se tiendront des sessions parallèles et des manifestations qui suivront toutes une large approche transparente et multi-parties prenantes.